19.021

Betäubungsmittelgesetz. Änderung

Loi sur les stupéfiants. Modification

Schlussabstimmung – Vote final

Nationalrat/Conseil national 10.12.19 (Erstrat – Premier Conseil)
Nationalrat/Conseil national 02.06.20 (Fortsetzung – Suite)
Ständerat/Conseil des Etats 09.09.20 (Zweitrat – Deuxième Conseil)
Nationalrat/Conseil national 23.09.20 (Differenzen – Divergences)
Nationalrat/Conseil national 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)
Ständerat/Conseil des Etats 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)

Bundesgesetz über die Betäubungsmittel und die psychotropen Stoffe

Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 19.021/21525) Für Annahme des Entwurfes ... 115 Stimmen Dagegen ... 81 Stimmen (0 Enthaltungen)

19.025

Für eine Schweiz ohne synthetische Pestizide. Volksinitiative

Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse. Initiative populaire

Schlussabstimmung – Vote final

Nationalrat/Conseil national 19.06.19 (Erstrat – Premier Conseil)
Nationalrat/Conseil national 20.06.19 (Fortsetzung – Suite)
Nationalrat/Conseil national 20.06.19 (Fortsetzung – Suite)
Ständerat/Conseil des Etats 14.09.20 (Zweitrat – Deuxième Conseil)
Ständerat/Conseil des Etats 14.09.20 (Fortsetzung – Suite)
Nationalrat/Conseil national 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)
Ständerat/Conseil des Etats 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)

Bundesbeschluss über die Volksinitiative "für eine Schweiz ohne synthetische Pestizide" Arrêté fédéral relatif à l'initiative populaire "pour une Suisse libre de pesticides de synthèse"

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 19.025/21526) Für Annahme des Entwurfes ... 111 Stimmen Dagegen ... 78 Stimmen (7 Enthaltungen) 19.032

Polizeiliche Massnahmen zur Bekämpfung von Terrorismus. Bundesgesetz

Mesures policières de lutte contre le terrorisme. Loi fédérale

Schlussabstimmung - Vote final

Ständerat/Conseil des Etats 09.12.19 (Erstrat – Premier Conseil)
Ständerat/Conseil des Etats 09.03.20 (Fortsetzung – Suite)
Nationalrat/Conseil national 18.06.20 (Zweitrat – Deuxième Conseil)
Nationalrat/Conseil national 18.06.20 (Fortsetzung – Suite)
Nationalrat/Conseil national 19.06.20 (Fortsetzung – Suite)
Ständerat/Conseil des Etats 08.09.20 (Differenzen – Divergences)
Nationalrat/Conseil national 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)
Ständerat/Conseil des Etats 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)

La présidente (Moret Isabelle, présidente): La parole est à M. Cottier, pour une déclaration de la Commission de rédaction.

Cottier Damien (RL, NE), pour la commission: Je suis conscient que je ne vais probablement pas passionner l'assemblée avec cette intervention. Je vais essayer de la garder relativement brève. Toutefois, à l'article 3 alinéa 3 de l'ordonnance sur la Commission de rédaction, il est prévu qu'un membre de la commission commente les modifications importantes devant chaque conseil avant le vote final. Or il y en a dans cette modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure.

Les dernières divergences relatives à cet objet ne concernaient que le texte français. Comme cela avait été mentionné pendant les débats au Conseil des Etats, il s'agissait de remplacer la notion d'"assignation à une propriété" par le concept d'"assignation à résidence". Après un examen attentif des différentes occurrences de cette expression, la Commission de rédaction a décidé de modifier certaines formulations. Si l'expression "assignation à résidence" est linguistiquement correcte et préférable à "assignation à une propriété", elle ne peut pas toujours être utilisée sans complément.

Dans les dispositions suivantes, pour qu'elle fasse sens, il a fallu ajouter les termes "dans un immeuble". Cela concerne deux dispositions: l'article 230 alinéa 1 phrase introductive, où le texte devient: "Fedpol peut assigner un terroriste potentiel à résidence dans un immeuble ou une institution désignés par l'autorité requérante", et l'article 230 alinéa 2, où le texte devient: "L'assignation à résidence doit avoir lieu dans un immeuble que le terroriste potentiel utilise comme domicile ou dans lequel il séjourne pour y recevoir des soins ou un traitement. Le terroriste potentiel peut exceptionnellement être assigné à résidence dans un autre immeuble ou institution publics ou privés [...]." Ainsi, l'allemand "Liegenschaft" est désormais traduit par "immeuble", pour respecter la nuance voulue entre l'assignation à résidence dans un immeuble et celle dans une institution, dont il est également question ici. On n'utilise plus le terme de "propriété".

Le terme d'"assignation" sans complément qui figurait dans le texte a aussi été remplacé par les termes d'"assignation à résidence" dans plusieurs autres dispositions de la loi afin d'utiliser systématiquement le même concept partout. Cette notion englobe l'assignation à résidence dans un immeuble aussi bien que dans une institution.

Je termine cette intervention en remerciant le secrétariat de la Commission de rédaction pour le travail fourni, comme l'a fait ce matin aussi le rapporteur au Conseil des Etats. Vous avez à disposition, aux entrées des conseils, les textes sur lesquels nous votons aujourd'hui. La moyenne de l'Assemblée fédérale pour une session est d'environ 100 pages sou-



mises aux votes finaux. Pour cette session, nous en sommes à peu près au triple, à savoir 293 pages de texte à vérifier. Cela est non seulement dû, probablement, à un phénomène de rattrapage en raison du Covid-19, mais il y a aussi une activité législative assez intense de notre assemblée. Le travail du secrétariat de la Commission de rédaction a été particulièrement intensif, et il est particulièrement nécessaire, mais il a dû être fait dans des délais extrêmement courts, puisque tous les textes doivent être vérifiés entre nos dernières délibérations et les votes finaux. Nous remercions donc le secrétariat de la Commission de rédaction pour son engagement.

Bundesgesetz über polizeiliche Massnahmen zur Bekämpfung von Terrorismus Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 19.032/21527) Für Annahme des Entwurfes ... 112 Stimmen Dagegen ... 84 Stimmen (0 Enthaltungen)

19.048

terrorisme

Strafprozessordnung. Änderung

Code de procédure pénale. Modification

Schlussabstimmung - Vote final

Nationalrat/Conseil national 03.06.20 (Erstrat – Premier Conseil)
Ständerat/Conseil des Etats 08.09.20 (Zweitrat – Deuxième Conseil)
Nationalrat/Conseil national 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)
Ständerat/Conseil des Etats 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)

 Schweizerische Strafprozessordnung (Sicherheitshaft im selbstständigen, nachträglichen Verfahren)
 Code de procédure pénale suisse (Détention pour des motifs de sécurité dans le cadre d'une procédure ultérieure indépendante)

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 19.048/21528) Für Annahme des Entwurfes ... 196 Stimmen (Einstimmigkeit) (0 Enthaltungen) 19.067

Vorläuferstoffgesetz

Loi sur les précurseurs de substances explosibles

Schlussabstimmung - Vote final

Ständerat/Conseil des Etats 18.06.20 (Erstrat – Premier Conseil)
Nationalrat/Conseil national 22.09.20 (Zweitrat – Deuxième Conseil)
Nationalrat/Conseil national 22.09.20 (Fortsetzung – Suite)
Nationalrat/Conseil national 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)
Ständerat/Conseil des Etats 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)

Bundesgesetz über Vorläuferstoffe für explosionsfähige Stoffe

Loi fédérale sur les précurseurs de substances explosibles

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 19.067/21529) Für Annahme des Entwurfes ... 155 Stimmen Dagegen ... 41 Stimmen (0 Enthaltungen)

19.069

Rechte der Bürgerinnen und Bürger. Abkommen mit dem Vereinigten Königreich von Grossbritannien und Nordirland

Droits des citoyens. Accord avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord

Schlussabstimmung – Vote final

Nationalrat/Conseil national 03.06.20 (Erstrat – Premier Conseil)
Ständerat/Conseil des Etats 08.09.20 (Zweitrat – Deuxième Conseil)
Nationalrat/Conseil national 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)
Ständerat/Conseil des Etats 25.09.20 (Schlussabstimmung – Vote final)

Bundesbeschluss über die Genehmigung und die Umsetzung des Abkommens zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft und dem Vereinigten Königreich von Grossbritannien und Nordirland über die Rechte der Bürgerinnen und Bürger infolge des Austritts des Vereinigten Königreichs aus der Europäischen Union und des Wegfalls des Freizügigkeitsabkommens

Arrêté fédéral portant approbation et mise en oeuvre de l'Accord entre la Confédération suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux droits des citoyens à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et de la fin de l'applicabilité de l'accord sur la libre circulation des personnes

Abstimmung – Vote (namentlich – nominatif; 19.069/21530) Für Annahme des Entwurfes ... 195 Stimmen (Einstimmigkeit) (0 Enthaltungen)